



PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIE D'OVHcloud

LAUREAT DU GRAND PRIX FAS 2021

Dans le monde de la tech, OVHcloud fait figure de champion national. La société roubaisienne, créée en 1999, est un fournisseur de solutions cloud dans un marché en forte croissance. Le leader européen du cloud franchit une nouvelle étape en septembre 2021 en s'introduisant en bourse sur Euronext Paris. A cette occasion, la société a mis en place son premier plan collectif d'actionnariat salarié ouvert à plus de 2 000 collaborateurs en France et à l'étranger.

Le succès est immédiat avec 97,8% des salariés qui deviennent actionnaires d'OVHcloud (dont 77,6% qui ont volontairement investi). Si l'intéressement et la participation faisaient déjà parti de la culture d'entreprise, le dispositif d'actionnariat salarié répond à sa volonté d'associer davantage l'ensemble des salariés au partage de la valeur et au capital d'OVHcloud. Ainsi pour permettre aux collaborateurs d'acquérir des parts d'OVHcloud, la direction s'est appuyée sur les possibilités offertes par la loi Pacte, à savoir un abondement unilatéral d'amorçage s'élevant jusqu'à 822 euros et une décote de 30 % sur le prix d'introduction en bourse des actions. A cela s'ajoute un abondement classique jusqu'à 5 900 euros. Cette aide financière incitative permet de réduire l'exposition au risque d'un investissement sur les marchés financiers.

Cette première offre collective représente 0,25 % du capital d'OVHcloud. A l'avenir, la société souhaite renforcer sa politique d'actionnariat salarié par des actions de communication spécifiques destinées à sensibiliser les collaborateurs. De même, des réflexions sont menées pour permettre aux salariés d'investir leur participation et leur intéressement en actions OVH et d'ouvrir de nouvelles offres de souscription, par exemple lors d'étapes importantes dans le développement d'OVHcloud.